

 PARTAGER

[COMMUNIQUÉS DE PRESSE](#) | 5 février 2024

ENCADREMENT DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC SOULIGNE LE DÉPÔT DES RECOMMANDATIONS AFIN DE SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE DE L'IA

Montréal, le 5 février 2024. – L'Ordre des ingénieurs du Québec se réjouit d'avoir contribué activement à la réflexion collective sur l'intelligence artificielle (IA) mandatée par le gouvernement du Québec au courant des

derniers mois. Les recommandations issues de cette vaste consultation rassemblant de nombreuses parties prenantes ont été présentées aujourd'hui par le Conseil de l'innovation du Québec.

Rappelons qu'au printemps dernier, le gouvernement confiait au Conseil de l'innovation du Québec le mandat de coordonner une réflexion collective afin de définir les enjeux et les opportunités soulevés par l'IA et d'assurer son développement et son utilisation éthiques et responsables. Dans le contexte de cette consultation, six thématiques ont été approfondies, dont celle du cadre de gouvernance, codirigée par la présidente de l'Ordre, Sophie Larivière-Mantha, ainsi qu'Anne-Sophie Hulin, professeure adjointe à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et titulaire de la Chaire de recherche Justice sociale et intelligence artificielle (Fondation Abeona/ ENS-PSL/ OBVIA).

« L'intelligence artificielle offre de nombreuses possibilités de croissance et de rayonnement pour le Québec, mais elle pose aussi d'énormes défis en matière de gouvernance et de protection du public. L'Ordre est fier d'avoir contribué à cette réflexion en recueillant les points de vue de parties prenantes d'horizons variés. Nous espérons que les actions qui découleront de cette démarche promouvriront l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle », a déclaré la présidente de l'Ordre, Sophie Larivière-Mantha, ing., MBA.

L'Ordre souhaite que cette réflexion collective contribue à renforcer la place du Québec dans ce domaine en plein essor et à favoriser une utilisation responsable de l'IA. Toutes les sphères de la société sont en effet touchées par l'intelligence artificielle, notamment dans plusieurs secteurs du génie. Le Québec possède les ingrédients essentiels pour être un leader en matière d'encadrement de l'intelligence artificielle.

Au cours des prochains mois, l'Ordre procédera à l'identification de mesures afin de soutenir l'encadrement et la pratique professionnelle de ses membres dans l'utilisation de technologies faisant appel à l'intelligence artificielle.

À propos de l'Ordre des ingénieurs du Québec

L'Ordre des ingénieurs du Québec a eu 100 ans en 2020. Il regroupe quelque 72 000 membres et personnes candidates à la profession d'ingénieur de toutes les disciplines du génie, à l'exception du génie forestier. Il a pour mission d'encadrer l'exercice de l'ingénierie et de soutenir le développement de la profession afin d'assurer la protection du public. L'Ordre est devenu le premier ordre professionnel carboneutre en 2022.

Cet article est inclus dans :

Intelligence artificielle